

SHERBROOKE, MARDI 19 JUILLET 1988

Le Canada et l'Iran normalisent leurs relations diplomatiques

La guerre froide prend fin après huit ans

par Guy TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Ottawa et Téhéran ont annoncé hier la normalisation de leurs relations diplomatiques, mettant ainsi fin à une guerre froide ouverte il y a huit ans dans la foulée de la crise irano-américaine des otages, survenue en 1979.

Le Canada et l'Iran procéderont à un échange d'ambassadeurs d'ici 12 mois, a-t-on indiqué au ministère des Affaires étrangères. Dans l'intervalle, un chargé d'affaires canadien sera assigné à Téhéran le 15 octobre prochain pour faire redémarrer les opérations à l'ambassade canadienne, dont les activités en Iran étaient assurées par l'ambassade du Danemark.

En conférence de presse, des hauts fonctionnaires canadiens ont lié ce déblocage au fait que Téhéran ait renoncé, il y a quelques mois, à obtenir des excuses d'Ottawa pour avoir aidé en 1980 six diplomates américains à quitter secrètement l'Iran.

"Il n'y avait aucune condition, a indiqué un haut fonctionnaire. Aucune excuse n'a été faite."

L'Iran n'avait, de son côté, jamais totalement rompu ses relations avec le Canada, maintenant une présence diplomatique au pays par le biais d'un chargé d'affaires.

"Les deux parties sont convaincues que le rétablissement de relations diplomatiques normales entraînera un accroissement des échanges de tous ordres, à l'avantage mutuel du Canada et de la République islamique d'Iran", a indiqué par voie de communiqué le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Joe Clark.

Cette normalisation, avait plus tôt nuancé le ministre, ne signifie en rien que le Canada endosse le gouvernement iranien.

Force lui est toutefois de reconnaître que ce déblocage "témoigne de l'importance qu'attache le Canada aux relations avec l'Iran, nation de tout premier plan au Moyen-Orient, étant donné les conséquences de la révolution islamique, la situation stratégique de l'Iran et son rôle sur la scène internationale".

Pour sa part, l'Iran effectue une nouvelle percée dans ses récents efforts pour sortir de l'isolement dans lequel il se trouve sur le plan international. La France et la Grande-Bretagne ont elles aussi renoué diplomatiquement avec Téhéran au cours des derniers mois.

Coincidence, l'annonce de cette normalisation diplomatique avec Ottawa est survenue le jour même où le gouvernement iranien du premier ministre Mir Hossain Mousavi se déclarait prêt à un cessez-le-feu avec l'Irak, conformément à la résolution 598 de l'ONU. Les hostilités devraient être suspendues d'ici sept à 10 jours.

M. Clark s'est à ce chapitre déclaré "encouragé" par l'initiative iranienne. "C'est une indication d'une possibilité de paix dans une région très dangereuse", a-t-il prudemment déclaré. La guerre Iran-Irak dure depuis septembre 1980 et a fait plus d'un million de morts.

La détérioration des relations canado-iraniennes remonte au 1er janvier 1980, lorsque l'ex-ambassadeur canadien Ken Taylor avait aidé six diplomates américains à quitter secrètement l'Iran. Ces diplomates avaient trouvé refuge à l'ambassade canadienne après que des militants iraniens aient décidé d'occuper l'ambassade américaine, en novembre 1979.

Ce refroidissement diplomatique n'avait toutefois pas empêché les deux pays de maintenir de bonnes relations commerciales.

L'Iran constitue d'ailleurs, après l'Arabie saoudite, le deuxième plus important marché du Canada au Proche-Orient. En 1987, la valeur des échanges bilatéraux entre les deux pays a dépassé les \$275 millions.

Le Canada a exporté l'année dernière vers l'Iran pour environ \$168 millions de marchandises, principalement du blé, du maïs et du bétail. Les importations canadiennes en provenance d'Iran, essentiellement des produits pétroliers, ont représenté quant à elles \$110 millions.

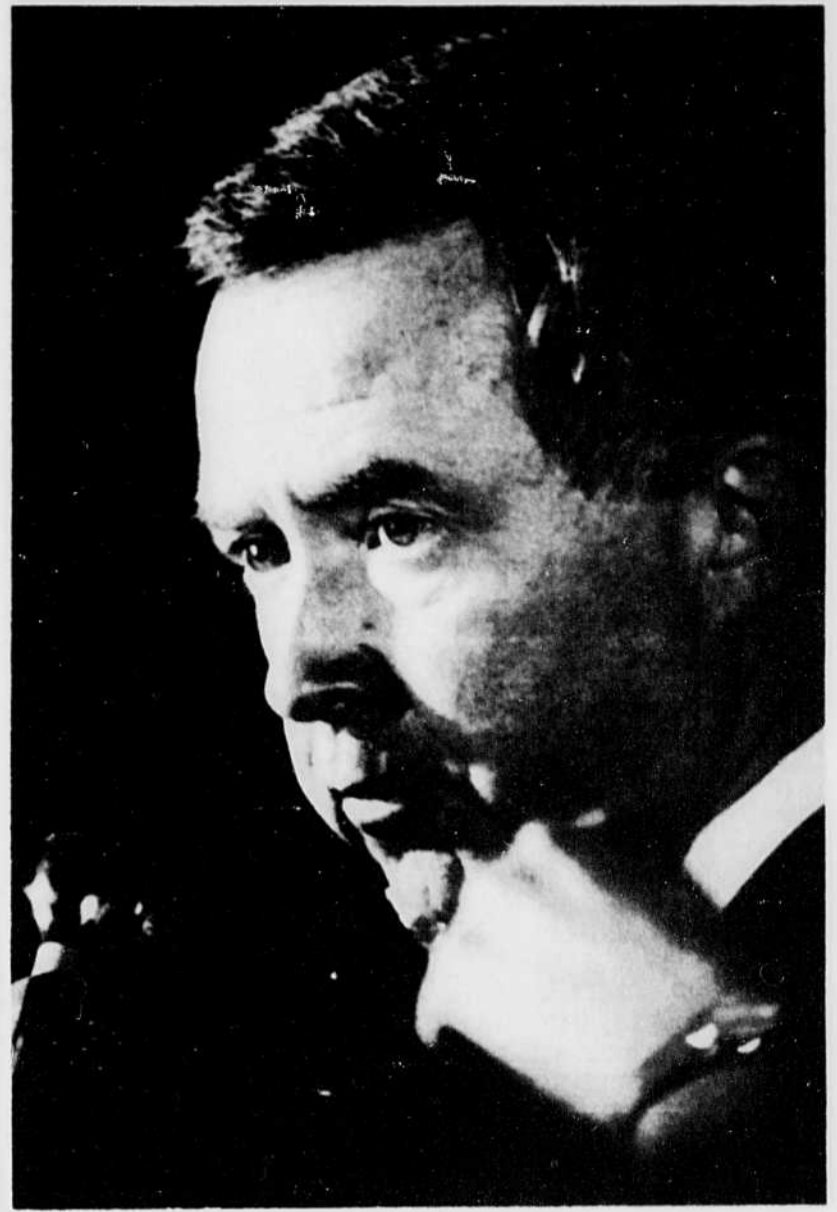
Ottawa pense qu'une fois terminée l'interminable guerre du Golfe, les industries canadiennes seront bien placées pour décrocher des contrats dans le domaine de la fourniture de produits et de services pour des projets industriels et de construction.

Ken Taylor

Les dirigeants iraniens veulent maintenant changer la réputation de leur pays et ils tiennent compte de l'opinion mondiale, selon l'ambassadeur Ken Taylor.

"Ils désirent particulièrement établir des liens avec les pays qui possèdent les produits et la technologie dont ils ont besoin et qui, en retour, sont de bons clients pour leur pétrole", a signalé M. Taylor dans une interview téléphonique d'Atlanta, où il assiste à la convention démocrate.

"Le fossé ne sert à rien, a-t-il ajouté. Il faut qu'il y ait des échanges de vues et d'opinions. M. Taylor est un vice-président de Nabisco Corp.



La normalisation des relations avec Téhéran, a souligné le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Joe Clark, ne signifie en rien que le Canada endosse le gouvernement iranien.

Cessez-le-feu Perez de Cuellar se donne de 8 à 10 jours

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire général des Nations Unies Javier Perez de Cuellar s'est donné de huit à 10 jours pour instaurer un cessez-le-feu total entre l'Iran et l'Irak et a entamé immédiatement ses discussions avec les belligérants, après avoir reçu lundi de l'Iran le feu vert pour la mise en oeuvre du plan de paix de l'ONU.

La décision de Téhéran de reconnaître enfin formellement la résolution 598 du Conseil de sécurité, approuvée le 20 juillet 1987, a surpris les milieux diplomatiques du Conseil.

Peut-être tout aussi surprenante a été l'annonce par M. Perez de Cuellar qu'il entendait mettre en place l'arrêt total des hostilités d'ici huit à 10 jours. Certes l'Irak n'avait posé qu'une seule condition à la reprise des discussions sur un règlement de paix: l'acceptation formelle par les plus hautes autorités de Téhéran de la résolution 598. C'est maintenant chose faite.



Javier Perez de Cuellar

Les observateurs s'attendent toutefois à des négociations difficiles. Dans leurs premiers commentaires, les milieux diplomatiques iraniens ont souligné qu'un règlement ne devrait faire "ni vainqueurs ni vaincus". Dans son message à M. Perez de Cuellar, le président iranien Ali Khamenei a lui rappelé l'attachement de Téhéran à "l'établissement de la justice", un terme clé pour rappeler que la responsabilité de Bagdad dans le conflit devra être déterminée. Ce sera sans doute là l'objet des premières difficultés.

Autre difficulté en puissance, liée à la première: le problème des réparations de guerre. Les dirigeants iraniens, estimant que leur pays a été la victime dans le conflit, ont toujours insisté sur la nécessité d'obtenir des réparations financières pour les dommages matériels et humains immenses (des dizaines de milliards de dollars au bas mot) subis en près de huit ans de guerre.

Des tractations délicates seront sans doute requises pour régler les questions de sécurité régionale dans le Golfe, autre aspect prévu par la résolution 598.

Accord du lac Meech: le Manitoba ne se pressera pas même si Ottawa le lui demande avec insistance

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement conservateur du Manitoba ne répondra pas à des pressions faites par Ottawa en vue d'adopter le plus rapidement possible l'accord constitutionnel du lac Meech, a annoncé le vice-premier ministre Glenn Cummings.

"Nous avons toujours dit que nous convoquerions d'abord des audiences publiques sur l'accord du lac Meech, nous allons nous en occuper dès que nous aurons mis en place le calendrier des priorités économiques", a fait savoir Glenn Cummings. Selon un article paru ce week-end dans le quotidien Le Devoir, les conservateurs à Ottawa annonceraient au premier ministre Gary Filmon qu'ils pourraient débloquer quelques sommes d'argent pour la province si l'assemblée législative approuvait l'accord.

Pourtant Glenn Cummings n'a pas eu connaissance d'une entente de ce genre. "Je n'ai parlé à personne à Ottawa qui n'ait utilisé des pressions. Je ne crois pas qu'il existe une forme d'incitation quelconque", a repris Cummings.

Le ministre de la Santé à Ottawa, M. Jake Epp, le représentant du Manitoba qui a la plus haute fonction dans le cabinet Mulroney, n'a pu être joint pour commenter cette affaire.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les deux provinces qui n'ont pas encore signé l'accord du lac Meech.

Même si celles-ci ainsi que les Communes ont en principe jusqu'en juin 1990 pour se décider, le premier ministre Brian Mulroney a demandé aux gouvernements provinciaux d'accélérer le processus de ratification.

Le gouvernement recommence à zéro le débat sur l'avortement

OTTAWA (PC) — Le gouvernement recommence à zéro le débat sur l'avortement.

Le leader adjoint du gouvernement en Chambre, M. Doug Lewis, a brièvement rencontré hier en fin d'après-midi les leaders libéraux et néo-démocrates aux Communes, MM. Herb Gray et Nelson Riis, pour tenter de sortir le débat de l'impasse procédurier dans lequel il se trouve depuis une semaine. Peine perdue.

A l'issue de la rencontre, MM. Gray et Riis sortaient du bureau de M. Lewis en claquant la porte, reprochant au gouvernement de leur soumettre une résolution sur l'avortement identique à celle qu'ils avaient rejetée en mai dernier.

"Bouc-émissaire"

Le gouvernement, selon M. Gray, cherche à se servir de l'opposition comme "bouc émissaire" afin de masquer "sa propre incompétence administrative" et les divisions qui persistent parmi les députés conservateurs dans le dossier de l'avortement.

"Voici un gouvernement auquel on ne peut faire confiance", a soutenu pour sa part M. Riis, qui s'attendait à voir M. Lewis lui soumettre de nouvelles propositions.

Un jugement de la Cour suprême a invalidé en janvier dernier, la législation canadienne en matière d'avortement, créant ainsi un vide juridique et législatif.

M. Lewis a indiqué de son côté qu'il ferait rapport sur la situation à son caucus, mercredi matin. Il a affirmé qu'une résolution alternative sur l'avortement pourrait être bientôt soumise aux Communes.

Il a aussi laissé entendre, tout comme l'a fait le premier ministre Brian Mulroney en fin de semaine, que la question pourrait ne pas faire l'objet d'un vote libre en Chambre avant les prochaines élections.

C'est par ailleurs aujourd'hui que la Cour suprême se penche sur une requête gouvernementale afin que soit retardée l'audition de la cause Borowski sur les droits du foetus.

Le gouvernement souhaite faire retarder l'audition de la cause, prévue pour le 3 octobre prochain, afin de laisser au Parlement le temps de légiférer en matière d'avortement, a indiqué mercredi dernier le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn.

Lundi dernier, M. Lewis annonçait à la surprise générale le report du débat sur l'avortement à une date indéterminée, faisant état d'un problème de procédure touchant la résolution en trois volets qu'il se proposait de soumettre à la Chambre.

Le gouvernement proposait une résolution comportant trois options: l'une favorisait le libre choix en matière d'avortement, la deuxième préconisait une position anti-avortement et la troisième suggérait une solution de

compromis, autorisant l'avortement avant un certain nombre de semaines de grossesse. Le débat sur cette résolution devait être suivi d'un vote libre à la Chambre.

Scandalisée

Scandalisée, l'opposition a jugé, et juge toujours, que cette approche à choix multiples enfreint les règles de procédure parlementaire.

En fin de semaine, le premier ministre Brian Mulroney accusait les partis d'opposition, à l'issue de la réunion de son cabinet restreint au lac Meech, d'avoir refusé leur collaboration au gouvernement sur cette délicate question.

Hier, M. Gray a estimé que le gouvernement n'avait que lui-même à blâmer pour ce qui s'est passé.

L'opposition n'apprécie pas non plus, d'autre part, que M. Mulroney ait indiqué ce week-end son intention de légiférer dans les domaines additionnels des garderies et de la radiodiffusion avant d'ajourner les travaux parlementaires ou de déclencher des élections.

Hier encore, les conservateurs ont amorcé, contre toute attente, le débat en deuxième lecture sur le projet de loi touchant la réforme fiscale.

Projet Hibernia

L'Opposition fait preuve de beaucoup de scepticisme

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — Les deux partis d'opposition aux Communes ont fait preuve de beaucoup de scepticisme, hier, face à l'énoncé de principe signé par les premiers ministres du Canada et de Terre-Neuve, Brian Mulroney et Brian Peckford, pour la mise en valeur du champ pétrolier Hibernia.

C'est le député libéral Brian Tobin qui a d'abord lancé l'attaque en déclarant, au cours de la période de questions, que cette entente de principe était loin de garantir aux Terre-neuviens l'aboutissement du projet dont on discute depuis 1965 alors que Mobil Oil obtenait le premier permis d'exploration.



Don Mazankowski

Préambule

M. Tobin s'est rabattu sur une interprétation contenue dans le préambule de l'énoncé de principe rendu public à Saint-Jean pour appuyer ses doutes.

"L'exécution du présent énoncé de principe par les signataires, souligne l'entente, ne crée et ne vise aucunement à créer des droits ou des obligations juridiques entre les signataires ou à l'égard de tiers. Les signataires s'efforceront de conclure une entente et des ententes définitives en y incorporant les modalités du présent énoncé de principe, et ce dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 31 mars 1989."

Pour M. Tobin, ce paragraphe dans l'énoncé n'est autre chose qu'un moyen de promettre quelque chose tout en prenant soin de se trouver une porte de sortie.

"Je trouve un peu curieux, a répliqué le vice-premier ministre Don Mazankowski, qu'un député de Terre-Neuve se permette de critiquer un très important projet énergétique national qui sera bénéfique pour le Canada et les provinces de l'Atlantique."

"Ce qui a été annoncé aujourd'hui, a-t-il poursuivi, est une entente de principe et c'est exactement ce que c'est... les détails seront étudiés plus tard comme il se doit."

M. Tobin a ensuite demandé au vice-premier ministre de ne pas se surprendre de son scepticisme, "parce que ma réaction est celle des Terre-neuviens qui parlent d'expérience".

"Nous avons entendu le premier ministre de Terre-Neuve Brian Peckford annoncer ce projet en 1979 et encore une fois 1982", a-t-il souligné.

Ce que M. Tobin recherchait dans les réponses du vice-premier ministre c'est un engagement ferme et non pas un simple énoncé de principes qui doit être précisé d'ici le 31 mars 1989.

"De toute évidence, a ajouté M. Mazankowski, le député n'a jamais été impliqué dans des négociations de cette nature, c'est une façon normale de procéder dans un projet de cette envergure et lorsqu'on parle de la déception des Terre-neuviens, laissez-moi vous dire que cette déception était encore plus grande du temps du gouvernement libéral lorsque le gouvernement de Terre-Neuve a perdu à deux reprises devant les tribunaux la reconnaissance de son droit de propriété sur les richesses pétrolières au large de ses côtes."

Pour Brian Tobin, c'est toute la crédibilité du gouvernement canadien et de celui de Terre-Neuve

qui est remise en question, alors que pour la troisième fois, "on tente de faire passer un énoncé de principe pour un accord final".

Le député terre-neuvien du Nouveau parti démocratique, Jack Harris, a pour sa part vu dans cette entente de principe une tactique pré-électorale de la part des deux gouvernements impliqués.

"Etant donné, a-t-il dit, que l'énoncé de principe signé aujourd'hui ne lie pas légalement les signataires, ne les engage en rien tant et aussi longtemps qu'un accord final n'aura pas été négocié, quelle garantie y a-t-il que ce projet ira de l'avant?"

A cet argument, le vice-premier ministre a répliqué que la garantie venait du fait que les gouvernements du Canada, de Terre-Neuve et les cinq compagnies membres du consortium "ont signé l'énoncé de principe".

8,5 milliards \$

Les gouvernements fédéral et terre-neuviens se sont donc officiellement entendus avec un consortium de cinq compagnies, hier, pour consacrer 8,5 milliards \$ à l'exploitation des gisements pétroliers offshore Hibernia.

Les coûts de construction, échelonnés sur la période de six ans qui précédera la production, sont estimés à 5,2 milliards \$, tandis que des dépenses d'investissement de 3,3 milliards \$ sont prévues par la suite.

Ottawa versera des subventions de 1 milliard \$ et garantira des emprunts de 1,6 milliard \$.

Hibernia va créer 1.400 emplois au cours de la phase de construction et 1.100 emplois permanents au cours de ses 20 ans d'existence.

Le champ pétrolier contient entre 525 millions et 650 millions de barils de pétrole. La production devrait atteindre 110.000 barils par jour.

Le consortium des compagnies est composé de Mobil, Gulf Canada, Chevron Canada Resources, Petro-Canada et Gas System of Delaware.

Ottawa va obtenir 10 pour cent des revenus nets de l'entreprise, sans faire aucune concession fiscale.

Terre-Neuve, de son côté, va retirer 1 pour cent des revenus bruts au début, montant graduellement à 5 pour cent avec les années.

ÉDITORIAL

Le zonage agricole

Le gouvernement Bourassa doit sans tarder clarifier la situation du zonage agricole.

Le reportage du journal La Presse, révélant que 24 000 hectares de terres agricoles ont été récemment dézonées et que 100 000 autres le seraient éventuellement, a suscité plusieurs réactions contradictoires.

Selon le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, le gouvernement Bourassa hésite à abolir carrément le zonage agricole mais tente tout de même de le détruire en modifiant les règles du jeu. Le premier ministre réplique que son gouvernement a été et restera vigilant tandis que son ministre de l'Agriculture promet de revoir, s'il y a lieu, les "devoirs mal faits" de la Commission de protection du territoire agricole.

De son côté, l'Union des producteurs agricoles promet un "été chaud" au gouvernement s'il persiste à chambarder le zonage agricole alors que l'Union des MRC estime que le "gel institutionnel de territoires importants, qui ne seront jamais utilisables pour des fins agricoles, doit être réévalué".

Pour la majorité des citoyens, il est sans doute difficile de s'y retrouver et de faire la part des choses entre des intérêts qui peuvent être divergents. Ce qui tombe sous le sens toutefois, c'est que tant qu'elle ne sera pas modifiée par l'Assemblée nationale, la loi sur le zonage agricole doit être respectée. Le Conseil des ministres ne doit pas abuser de son pouvoir en adoptant des

décrets qui permettraient de faire en catimini ce qu'il n'oserait pas faire ouvertement: assouplir la protection des terres arables.

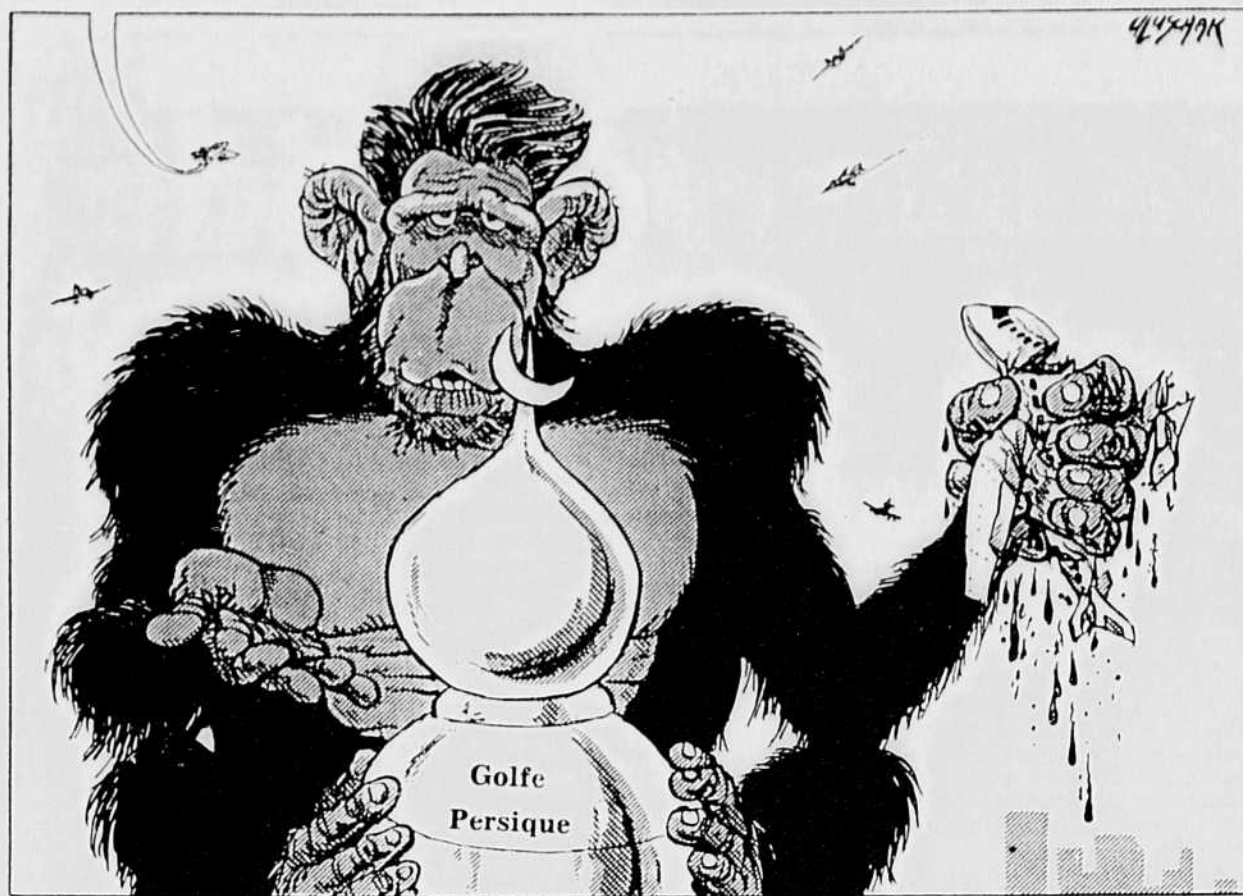
Par ailleurs, l'appétit des spéculateurs et des promoteurs immobiliers n'est pas seul en cause. Le ministre Pagé admet que la politique fiscale de son gouvernement fait elle-même peser une menace sur l'agriculture. Le gouvernement rembourse 70 p.c. des taxes foncières pour les exploitations agricoles alors qu'il en accorde 85 p.c. lorsqu'il s'agit de forêts privées. Ce qui, on s'en doute bien, en incite plusieurs à reboiser une terre initialement propre à l'agriculture.

En fait, il apparaît de plus en plus urgent que le gouvernement se penche sur toute la question de la protection des terres agricoles et en discute avec les intervenants concernés. Il est particulièrement important que la Commission de protection des terres agricoles fasse publiquement la lumière sur le dézonage des milliers d'acres qu'elle a permis récemment.

Dans notre système politique, la commission parlementaire constitue la meilleure manière de parvenir à de tels objectifs. M. Bourassa et son ministre de l'Agriculture ont tous deux évoqué la possibilité d'en tenir une.

Le plus tôt sera le mieux. Il n'est pas dans l'intérêt du gouvernement de faire persister l'incertitude et la confusion quant à l'avenir de la 'zone verte' du Québec.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

Pour une utilisation responsable de l'énergie

(...) Evidemment, à la différence de l'air, du moins pour quelques années encore, l'énergie ne peut pas être utilisée telle quelle. Il faut la découvrir, la recueillir, la transformer, la transporter, etc. De plus, elle entraîne de grosses concessions en termes de qualité de l'environnement. Et ici, je pense aux remarques faites par M. Gérard Dubreuil le 21 juin dernier dans cette rubrique, concernant les dérangements importants causés à l'environnement par l'énergie hydro-électrique, l'énergie pourtant reconnue comme la plus propre qui puisse exister.

Certains pensent que l'énergie hydro-électrique est perdue de toute façon quand elle n'est pas consommée. Mais cela n'est pas le cas, dans un contexte où le réseau électrique est vaste et comporte des centrales opérant à l'énergie fossile, car toute économie d'électricité peut alors se traduire directement par une économie d'énergie fossile, sous une bonne gestion des centrales évidemment. Et advenant le cas où une centrale hydro-électrique dans le réseau ne pourrait plus écouler toute sa production, faute de demande, cela signifierait, de deux choses l'une: soit que le réseau

est trop petit et qu'il y a lieu de l'agrandir pour remplacer d'autres utilisations d'énergie non renouvelable, soit que la centrale est trop grosse et que l'on a abimé inutilement l'environnement pour la mettre en place. Tout cela pour démontrer qu'il est aussi important d'économiser l'énergie renouvelable que l'énergie non renouvelable. Quant aux prix à payer pour l'énergie et pour les biens fabriqués avec de l'énergie (la plupart), ils devraient être beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont actuellement pour dissuader notre gaspillage éhonté; mais sans pour autant faire un cadeau aux compagnies productrices qui devraient continuer à opérer comme elles le font actuellement, avec un profit d'exploitation raisonnable, déterminé par la compétition ou la réglementation. Comment cela fonctionnerait-il? L'impôt sur le revenu serait remplacé par un impôt sur la consommation, selon le principe que le revenu, aussi élevé soit-il, n'a rien d'offensif en soi, alors que la consommation, de son côté, peut devenir très offensive. Soit dit en passant, j'estime que la consommation imposée pourrait être aussi facile à suivre et à contrôler par le fisc et par le consommateur que le revenu imposé. Nous ferions donc, une fois par année, notre déclaration d'impôt sur le revenu. Le taux d'impôt passerait de nul, pour une consommation juste et essentielle, à prohibitif, pour une surconsommation malicieuse. Les impôts serviraient d'abord à faire fonctionner l'appareil gouvernemental, comme présentement, et les surplus issus de la dissuasion iraient à des organismes humanitaires ou environnementaux chargés de prévenir et de réparer les dommages causés par la consommation.

Deux poids, deux mesures

Département de police Ville de Lennoxville

Vous avez une municipalité très bien organisée et bien surveillée. Cependant votre système de stationnement laisse grandement à désirer. Vous n'avez pas d'endroit où on peut stationner plus de soixante minutes sans avoir à déplacer votre véhicule, ce qui est souvent très difficile à faire quand nous allons visiter vos marchands.

Cependant ce que je viens dénoncer ici c'est l'injustice dont font preuve vos représentants de la loi. Je crois qu'il ne doit pas y avoir de différence entre deux personnes qui commettent une infraction au code de la route dans votre municipalité.

Voici donc les faits: Jeudi le 30 juin 1988, je me suis rendu visiter ma mère au foyer. Nous sommes arrivées, deux voitures vers 10h30 A.M. à midi nous sommes allées dîner et sommes revenues vers 13h30, ensemble. Comme il s'agit d'une aire de stationnement avec un maximum de

60 minutes, votre représentant de la loi avait fait son devoir et émis une contravention. Cependant, comme l'autre personne est avantageusement connue à Lennoxville, je suis la seule qui a reçu une contravention.

Etant donné que nous avons toujours été ensemble, nos voitures n'ont pas été déplacées et ce sur un laps de temps d'environ trois heures. Nous avions donc toutes deux commis une infraction à votre code relativement aux stationnements.

Là où je ne suis pas d'accord, et je suis même révoltée: pourquoi vos représentants de la loi, qui sont supposés représenter et appliquer la justice, commettent-ils eux-mêmes des injustices?

Cela m'amène à penser que vous appliquez la loi de façon différente selon qui commet une infraction. Par ce fait, faut-il croire que nous devons être avantageusement connus de vos policiers pour avoir tous les droits dans les limites de votre municipalité?

Eva Paradis

est trop petit et qu'il y a lieu de l'agrandir pour remplacer d'autres utilisations d'énergie non renouvelable, soit que la centrale est trop grosse et que l'on a abimé inutilement l'environnement pour la mettre en place. Tout cela pour démontrer qu'il est aussi important d'économiser l'énergie renouvelable que l'énergie non renouvelable. Quant aux prix à payer pour l'énergie et pour les biens fabriqués avec de l'énergie (la plupart), ils devraient être beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont actuellement pour dissuader notre gaspillage éhonté; mais sans pour autant faire un cadeau aux compagnies productrices qui devraient continuer à opérer comme elles le font actuellement, avec un profit d'exploitation raisonnable, déterminé par la compétition ou la réglementation. Comment cela fonctionnerait-il? L'impôt sur le revenu serait remplacé par un impôt sur la consommation, selon le principe que le revenu, aussi élevé soit-il, n'a rien d'offensif en soi, alors que la consommation, de son côté, peut devenir très offensive. Soit dit en passant, j'estime que la consommation imposée pourrait être aussi facile à suivre et à contrôler par le fisc et par le consommateur que le revenu imposé. Nous ferions donc, une fois par année, notre déclaration d'impôt sur le revenu. Le taux d'impôt passerait de nul, pour une consommation juste et essentielle, à prohibitif, pour une surconsommation malicieuse. Les impôts serviraient d'abord à faire fonctionner l'appareil gouvernemental, comme présentement, et les surplus issus de la dissuasion iraient à des organismes humanitaires ou environnementaux chargés de prévenir et de réparer les dommages causés par la consommation.

Ce serait un chambardement majeur pour la fiscalité, je l'admets. Mais la fiscalité n'est-elle pas qu'un outil, alors que l'environnement est la survie?

Jacques Corriveau

OPINION DES AUTRES

En plus de faire grimper les prix alimentaires, la sécheresse en Amérique du Nord pose deux problèmes graves, car la chute subite de la production mondiale de blé et de maïs déséquilibre fortement les marchés internationaux dont l'équilibre était, de toute façon, artificiel.

Le consommateur ressentira des hausses des prix des aliments à base de céréales comme le pain, les pâtes et la bière. De façon générale, la hausse des prix des aliments devrait être environ deux fois plus forte que l'année dernière mais rester bien en dessous de 10 p. cent. Rien ne porte à croire que cette hausse est inflationniste, car les stocks mondiaux sont élevés et les pays de l'hémisphère sud s'apprentent à combler tout déficit dû à la sécheresse. Ainsi, ni les prix ni l'approvisionnement ne pose de problème grave.

Les problèmes ou, si l'on préfère, les casse-tête mis en évidence par la sécheresse sont l'avenir financier des agriculteurs, qui ne récolteront que de la poussière, et celui des marchés agricoles, qui deviendront encore plus instables.

Rappel à l'ordre

Au Canada, comme aux Etats-Unis, beaucoup d'agriculteurs devront recevoir une aide importante du gouvernement pour éviter de tout perdre. Leurs frais seront aussi importants que s'ils pouvaient engranger une bonne récolte et il est normal que le gouvernement ne lésine pas sur son aide quand la catastrophe frappe.

Cependant, les agriculteurs qui auront le plus besoin d'aide seront souvent ceux qui ont pris le plus de risques en s'endettant trop, en étendant leurs cultures à des terres peu rentables ou en achetant trop d'équipement, bref, tous les agriculteurs qui ont investi trop de capital dans une activité qui ne promettait pas un rendement suffisant. Un industriel qui se met dans la même situation perd son entreprise et les concurrents plus conservateurs comblent le vide qu'il a laissé.

Le gouvernement ne peut pas laisser tomber les agriculteurs de cette façon. Il devrait toutefois veiller davantage en temps normal à ce que les agriculteurs ne soient pas trop téméraires et ne se lancent pas dans une activité

trop proche de la spéculation.

Une des façons de ramener ces agriculteurs à une gestion plus conservatrice est d'éliminer graduellement les subventions dont beaucoup vivent. A moins que la sécheresse revienne l'année prochaine, les agriculteurs nord-américains augmentent leur production pour rattraper leur manque à gagner de cette année. Si les récoltes en Argentine et en Australie auront été bonnes, on risque de se retrouver avec d'énormes excédents et une nouvelle surenchère dans l'exportation de céréales. Or cette surenchère existe parce que ce sont les gouvernements qui dépendent le plus en subventions qui font le marché et non les agriculteurs les plus productifs.

La sécheresse nous rappelle que l'agriculture doit vivre en harmonie avec la nature et que la politique ne doit pas utiliser de gros moyens financiers pour le détourner de sa véritable vocation comme c'est si souvent le cas dans les pays industrialisés, même au Canada.

Frédéric Wagnière
La Presse

POINT DE VUE

NDLR L'auteur, le coordonnateur de l'Office des droits des détenus du Québec, commente l'affaire Allan Gosset. Voici de larges extraits de son texte.

Comme il fallait s'y attendre, le policier Allan Gosset, responsable de la mort du jeune Anthony Griffin, a été destitué de ses fonctions (...)

Tout d'abord, rappelons que M. Gosset a été traduit devant les tribunaux et acquitté par un jury, le 24 février 1988, et que le Conseil des ministres a décidé que la Commission des droits de la personne du Québec (ferait) enquête sur les relations entre la police et les communautés ethniques (Le Devoir, 25 novembre 1987). Il faut noter que le mandat porte presque exclusivement sur le racisme dans la police, et très secondairement sur les pouvoirs policiers au Québec.

Finalement, le 29 janvier 1988, la Commission de police du Québec a décidé, par résolution, de faire enquête, de sa propre initiative, sur la conduite de l'agent Allan Gosset (CPQ, P-87-3671).

quelques mots le jugement de la CPQ quant au témoignage de l'agent Kimberley Campbell, la coéquipière de l'agent Gosset. Ainsi, ils se posent, entre autres, la question suivante: pourquoi n'a-t-elle pas fait sa déclaration à 8h15 ou à 10h45, à la demande du lieutenant-détective Lachapelle? (p. 28).

Ainsi, la plupart des témoignages rendus devant la Commission de Police du Québec laissent les commissaires pour le moins perplexes.



Le policier Allan Gosset a été destitué de ses fonctions

En plus de l'incongruité des témoignages, ce qui nous frappe, c'est le peu d'intérêt des gradés du poste 15 pour les événements entourant la mort d'un homme survenue dans leur cour, et la désinvolture de l'agent Gino Canuel qui passe à côté d'Anthony Griffin comme si de rien n'était ou, peut-être, comme s'il s'agissait d'un événement courant; d'ailleurs, le lieutenant Cummins a une réaction toute semblable: un coup de feu, un appel à l'aide ne l'émeuvent pas plus qu'il ne faut.

Le pouvoir des policiers

Le plus stupéfiant, cependant, n'est pas le comportement des individus dont nous venons de relater les témoignages, mais bien le comportement des commissaires qui ont présidé l'enquête. En effet, toute l'incompétence, sinon la complicité dont ont fait preuve tous ces policiers les laissent perplexes mais satisfaits, pleinement satisfaits. En effet, le seul coupable, l'unique incompétent, le seul à blâmer est l'agent Gosset. Par conséquent, ils recommandent sa destitution.

Dans son étude, la Commission de police n'a pas examiné le pouvoir que détiennent les policiers en regard du Code criminel. Pourtant, c'est ce pouvoir accordé aux policiers par l'article 25 du Code criminel, qu'ils invoquent pour justifier la force uti-

lisée pour arrêter un suspect ou une personne qui tente de fuir une arrestation.

Par ailleurs le Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne du Québec a adopté un peu la même attitude que la Commission de police, en interprétant son mandat d'une manière restrictive, c'est-à-dire en refusant d'examiner d'une manière exhaustive le pouvoir policier. Il est pourtant illusoire de vouloir se pencher sur les abus de pouvoir que peuvent exercer les policiers, sans examiner à fond cet aspect crucial.

C'est dans cette optique que nous avons conçu notre mémoire présenté au Comité, intitulé Police et pouvoir d'homicide.

Une palme peu enviable

Nous avons été les premiers surpris des résultats inédits que nous avons rendus publics. En effet, il n'y avait jusqu'à ce moment aucune étude exhaustive du phénomène des homicides commis par l'ensemble des policiers canadiens et québécois, et nous avons découvert que ceux-ci, pour la période couverte par l'étude (1965-85), sont plus meurtriers que leurs collègues des Etats-Unis quand on calcule le

pourcentage des homicides commis par les policiers en regard des homicides totaux. Aux Etats-Unis, selon les chiffres officiels, le pourcentage des homicides policiers (6 644) par rapport aux homicides totaux (399 310) est de 1,66 p.c. Au Canada, il est de 1,92 p.c. (200/10 413), en Ontario de 1,96 p.c. (58 2954) et au Québec de 2,40 p.c. (74/3 088)!

Le nombre de policiers tués en devoir entre 1965 et 1984 a été de 19 (22,3 p.c.) au Québec, de 29 (34,1 p.c.) en Ontario et 85 (100 p.c.) au Canada. Le rapport personnes abattues par des policiers/policiers tués et le plus élevé au Québec, soit de 3,68; pour l'Ontario, il est de 1,79 et pour le Canada de 2,19. Pour la même période, ce taux est de l'ordre de 3,27 (6 095/1 865) aux Etats-Unis, un taux inférieur à celui du Québec, celui-ci étant le plus élevé du Canada.

Donc, avec 37 p.c. des homicides policiers, le Québec se classe au premier rang au Canada, quelle que soit la façon de calculer.

Cette violence policière découle directement du pouvoir qui est conféré aux policiers. En effet, dans les Etats américains où le pouvoir d'homicide des policiers a été restreint aux seules circonstances mettant en danger des vies humaines, la leur ou celle d'une autre personne, les taux d'homicides policiers ont considérablement baissé. Cet effet a, entre autres, été constaté dans la ville de New York. De plus, les

statistiques ont démontré que le nombre de policiers tués en devoir avait également chuté.

Le véritable enjeu

Ce n'est pas le sort du policier Gosset qui est l'enjeu primordial du débat entourant la mort du jeune Anthony Griffin, mais plutôt la restriction du pouvoir d'homicide des policiers québécois et canadiens. Finalement, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, et Solliciteur général du Québec, M. Herbert Marx, se trouvent confrontés au dossier le plus délicat de leur mandat. Leur crédibilité comme défenseurs des droits et libertés dépend de leur action en faveur du respect au droit à la vie ou de leur adhésion à la philosophie de la répression.

De deux choses l'une, ou bien le ministre de la Justice ordonne une enquête publique sur le pouvoir d'homicide des policiers afin d'inciter son homologue fédéral à modifier le Code criminel, ou bien il joue le jeu en faisant du policier Gosset un bourreau-victime. La réprobation officielle dont il est l'objet n'est qu'un leurre pour apaiser l'opinion publique. Il n'est que de se souvenir de l'affaire Rock Forest pour être convaincu qu'à plus ou moins court terme, un autre innocent sera abattu. A qui le tour?

Jean Claude Bernheim

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>ALAIN TÊTREAULT Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILIE CHARRON Chef presseur</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHELÉ FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	---	--	---	---	---

INTERNATIONAL

La convention démocrate s'ouvre sous le signe de l'unité

par Hervé COUTURIER

ATLANTA, Géorgie (AFP) — La 40e convention nationale du parti démocrate s'est ouverte lundi soir à Atlanta (Géorgie) sous le signe de l'unité, dans une atmosphère de liesse et d'optimisme.

Dukakis promet à Jackson un rôle majeur dans la campagne électorale

ATLANTA (AFP) — Le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis a promis hier au pasteur noir Jesse Jackson qu'il jouerait "un rôle majeur dans la campagne électorale" mais n'a pas précisé quel serait exactement ce rôle.

"Je veux que Jesse Jackson joue un rôle majeur dans cette campagne", a déclaré M. Dukakis, assuré d'être désigné candidat démocrate à la présidence, au cours d'une conférence de presse. Les partisans de ce dernier "seront une part importante de la coalition que nous bâtissons", a-t-il ajouté.

Le Canada et l'Amérique latine invités à s'allier aux Etats-Unis

ATLANTA (PC) — Le pasteur noir américain Jesse Jackson a invité lundi le Canada et l'Amérique latine à s'allier aux Etats-Unis pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en énergie et purifier l'environnement.

Alors qu'il expliquait ses vues en matière de politique étrangère aux quelque 250 journalistes étrangers participant à la convention démocrate à Atlanta, le révérend Jackson a émis le souhait que les pays d'Amérique du Nord et du Sud collaborent plus étroitement pour résoudre les litiges commerciaux, les pénuries d'énergie et les problèmes environnementaux mutuels.

"Avec le Canada au nord et le Mexique au sud, nous sommes des voisins à l'intérieur du même hémisphère", a déclaré M. Jackson qui, même s'il n'obtiendra pas la nomination du Parti démocrate, demeure le premier aspirant noir sérieux à s'être jamais présenté en vue des élections présidentielles à la Maison-Blanche.

"Il doit donc y avoir davantage de conférences au sommet des pays de l'hémisphère concernant le commerce, l'environnement, notre sécurité énergétique et l'agriculture", a-t-il dit.

M. Jackson a ajouté qu'il favorisait notamment la tenue de sommets mondiaux de l'environnement destinés à freiner et à réduire la pollution, analogues à ceux que les Etats-Unis et l'Union soviétique tiennent pour réduire l'arsenal des armes nucléaires.

De telles rencontres, a-t-il poursuivi, pourraient faciliter des négociations en vue de réduire les pluies acides et d'enrayer la progression de ce qu'on appelle "l'effet de serre", le réchauffement de l'atmosphère terrestre causé par l'augmentation de la présence de gaz polluants et la diminution de la couche d'ozone dans l'atmosphère.

Tant M. Jackson que son rival M. Dukakis, assuré d'être désigné candidat du Parti démocrate aux élections présidentielles, ont pris fermement position en faveur de la défense de l'environnement, promettant des mesures contre les pluies acides, les déchets toxiques, la pollution de l'air et la contamination des sources d'eau potable aux Etats-Unis.

La part du lion pour la télévision

ATLANTA, Géorgie (AFP) — La télévision, qui avait fait une entrée timide aux conventions nationales des partis politiques américains en 1948, s'y est depuis taillé la part du lion.

Cette année, la convention démocrate d'Atlanta est couverte par plus de 15.000 journalistes, dont une majorité d'hommes et femmes de télévision, dans une ahurissante débauche de matériel et de moyens techniques.

Les grands chaînes ABC, CBS et NBC consacrent à l'événement deux à trois heures de direct chaque soir tandis que les chaînes par câble comme CNN, qui est ici sur ses terres, et C-Span, font pratiquement du non-stop.

Dans la matinée, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis, qui recevra mercredi l'investiture du parti pour l'élection présidentielle du 8 novembre, a obtenu un engagement de coopération de la part de son rival, M. Jesse Jackson.

Les deux hommes se sont entretenus pendant près de trois heures au quartier général de M.

Dukakis dans un grand hôtel de la ville afin d'aplanir les dernières difficultés subsistant entre eux. Peu après, souriant aux lèvres, ils ont tenu une conférence de presse en compagnie du colistier choisi par M. Dukakis, le sénateur du Texas Lloyd Bentsen, dans laquelle ils ont affirmé avoir réussi.

M. Jackson, deuxième derrière M. Dukakis après une brillante campagne lors des primaires, a parlé sur un ton conciliant et s'est dit impatient d'aider le petit gouverneur d'origine grecque "à gagner en novembre".

Il a indiqué que son nom serait maintenu, comme c'est normal, sur la liste des candidats à la présidence. Mais il a ajouté qu'il ne contesterait pas jeudi le choix de M. Bentsen pour la vice-présidence, pas plus qu'il n'encouragerait ses partisans à le faire, contrairement à ce qu'il avait un moment laissé entendre, en exprimant sa colère de s'être vu préférer un conservateur pour ce poste.

Cette démonstration d'harmonie, qui était considérée comme indispensable pour les chances de victoire démocrate en novembre, a fait pousser un soupir de soulagement à de nombreux membres du parti.

En fin d'après-midi, le président du comité national démocrate, M. Paul Kirk, a déclaré la convention ouverte dans le stade Omni, un stade de basket-ball transformé pour l'occasion.

Un orchestre en uniforme rouge vif et casquette blanche a joué la "Bannière étoilée", l'hymne américain devant les milliers de délégués et dignitaires du parti debout et la main sur le cœur.



Michael Dukakis et Jesse Jackson avaient le sourire aux lèvres pour la conférence de presse. Le premier a même arboré une casquette de la campagne de Jackson.



OFFENSIVE D'ÉTÉ

JUSQU'À **1000 \$** COMPTANT*

PLUS
UN CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT

SUR CERTAINS MODÈLES.*

	REMISE DE 500 \$*	REMISE DE 750 \$*	REMISE DE 1 000 \$*	PLUS CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT
Ford Escort		L/GL	EXP/GT	
Mercury Tracer	L		GS/LS	
Ford Tempo	Modèles 2 portes			Tous les modèles
Mercury Topaz	Modèles 2 portes			L/GS/XR5/LS
Ford Taurus		Tous les modèles		L/GL
Mercury Sable		Tous les modèles		GS
Fourgonnette Aerostar	Tous les modèles			
Ford Ranger		Tous les modèles		XLT
Ford Bronco II			Tous les modèles	Tous les modèles
Ford Pick-up Série F avec boîte manuelle	Tous les modèles			XL/XLT Lariat



Ford Taurus GL



Mercury Tracer LS



Ford Ranger XLT



La qualité passe avant tout.

* L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987-88 ci-dessus mentionnés. À l'exception des modèles Escort L, LX et GT (1988). L'offre de remise en argent sur les pick-up Série F ne s'applique qu'aux modèles équipés d'une boîte manuelle. Vous pouvez convertir la remise en argent ou l'utiliser sur votre transaction. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez le concessionnaire. Cette offre est d'une durée limitée. Visitez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.

* Le climatiseur sans supplément est disponible à l'achat au détail des modèles 1988 mentionnés ci-dessus. Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up Série F équipés d'un Groupe Vapeur Plus correspondent. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails. La taxe fédérale d'accise de 100 \$ sur les climatiseurs n'est pas comprise.

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

- Taillis d'arbres et de haies de cèdres
- Essouchage mécanisé

565-0303

Pour vivre à bord d'un sous-marin

Un marin a vraiment besoin d'être "mentalement fort"

par Gerry ARNOLD

HALIFAX (PC) — Il est faux de croire qu'il est indispensable d'être "fou" pour travailler à bord d'un sous-marin. Les marins canadiens admettent toutefois qu'il est pour le moins nécessaire, pour pratiquer ce métier, d'être "mentalement fort".

Cette vie passée à l'intérieur "d'une boîte de conserve immergée" ne crée certes pas une atmosphère de quiétude. Les gestes des marins sont souvent nerveux tout en demeurant précis.

Le lieutenant Luc Pelletier, qui nous a fait visiter l'Onondaga, amarré à un quai d'Halifax, a expliqué que les quelques douzaines de marins du bord doivent partager leurs quartiers exigus avec quelque 15 torpilles. "Partager votre couche avec une torpille vous rend parfois nerveux",

dit-il en riant.

Telle est la vie à bord de l'Onondaga, un des trois sous-marins diésel de classe Oberon construits pour le Canada au milieu des années 60.

La Marine canadienne continue de patrouiller ses côtes à l'aide de ces sous-marins étroits tandis que se poursuit la controverse sur l'éventuel achat par Ottawa de 10 à 12 sous-marins nucléaires.

Tout comme l'Ojibwa et l'Okanagan, l'Onondaga a pour

principale tâche de patrouille l'Atlantique-Nord, d'y repérer et identifier les sous-marins étrangers. Basés à Halifax, les équipages des sous-marins sont en mission en mer durant des périodes pouvant aller jusqu'à trois mois.

Les récalcitrants

Certains sont incapables de se faire à la vie à bord d'un sous-marin. "Certains gars n'aiment pas ça", explique le sous-officier Larry Smith. "Certains marins sont devenus littéralement fous lors de leur première plongée. Ils deviennent psychotiques ou sont frappés de claustrophobie."

Smith, âgé de 38 ans, est originaire de Halifax et travaille et

vit à bord de sous-marins depuis maintenant 18 ans. "On s'y fait", confie-t-il.

En descendant l'échelle de coupée de l'Onondaga, la première chose qui vous frappe est l'omniprésente odeur de diésel. Tout ce qui se trouve à bord, y compris l'équipage au complet, est littéralement imprégné de l'odeur typique du carburant diésel.

"Les premiers temps, même la nourriture goûte le diésel", affirme Smith.

Les dortoirs du bord n'ont rien de luxueux. Seul le capitaine profite de sa propre cabine et d'un évier minuscule, un luxe qui est interdit aux 65 autres hommes d'équipage chargés de manoeuvrer le sous-marin de 90 mètres de longueur.

Le capitaine de l'Onondaga est actuellement un Australien, le lieutenant-commandant John Diercks. Aux antipodes, un officier canadien commande actuellement un sous-marin australien identique à l'Onondaga, en vertu d'un programme d'échanges entre les deux pays.

Les officiers

Sept officiers dorment dans une cabine commune de deux mètres sur sept. Les sous-officiers partagent un cubicule un peu plus exigü. Quant aux simples matelots, ils ont pour quartiers de nuit les chambres des torpilles, en poupe et en proue.

Dans la chambre des torpilles de proue, d'ailleurs, les matelots dorment vraiment aux côtés d'immenses torpilles armées et prêtes à être lancées au premier ordre.

Les couches sont étiquetées dans un espace si restreint que celle du fond semble littéralement ensevelie, à quelques centimètres du dessous du lit superposé.

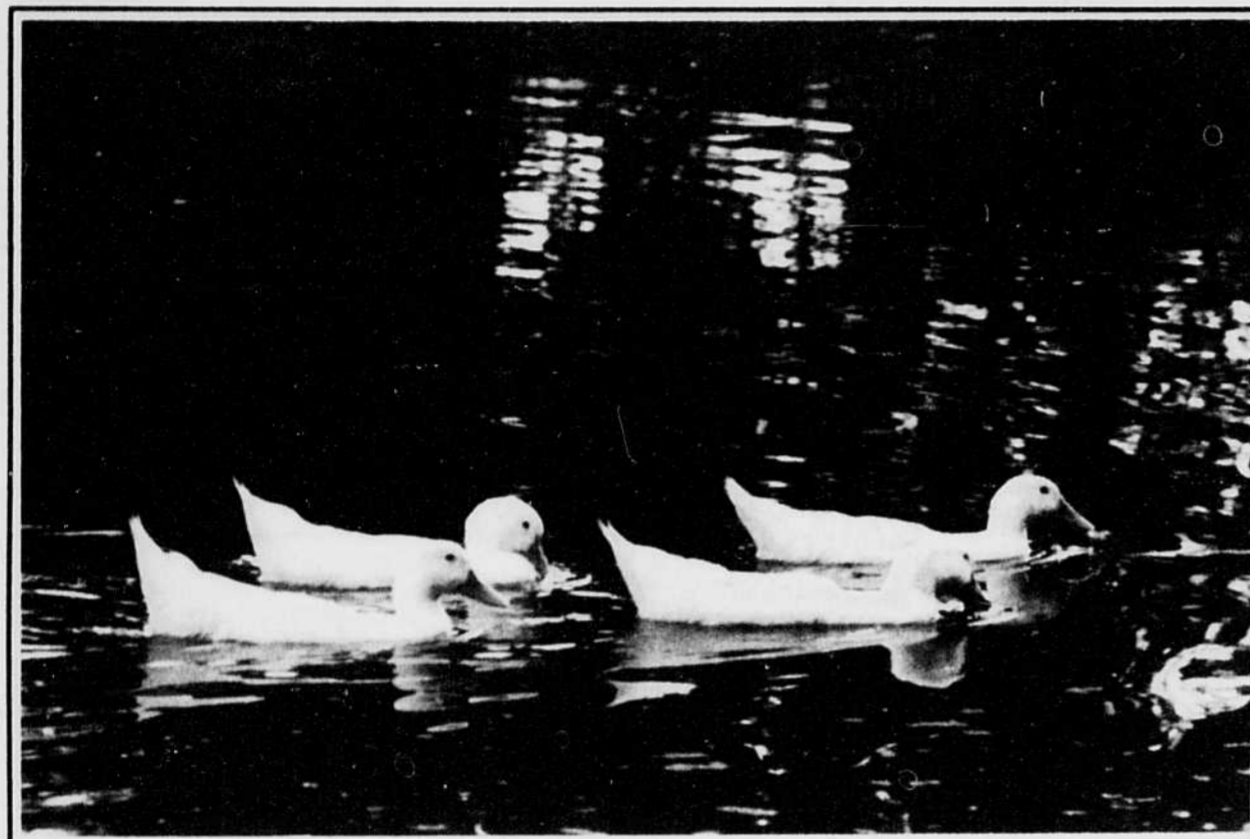
Chaque homme bénéficie d'un espace de rangement de la grandeur d'une petite boîte à pain. La grande majorité des membres de l'équipage enfouissent au moins une tenue supplémentaire dans un sac en plastique scellé de façon à ce que, de retour sur terre, ils puissent revêtir un uniforme qui ne soit pas imprégné de l'odeur de diésel.

"Les conditions de vie, à bord, ne sont certes pas idéales", admet Smith. "Nous ne prenons qu'un bain éponge par semaine. Vous vous y habituez. Tout le monde est dans le même bain..." Outre l'évier dans la cabine du capitaine et deux autres aussi petits dans un couloir de deux mètres sur deux, il n'y a que cinq autres éviers à bord. Chaque homme prend un bain éponge par semaine, nécessaire ou non.

Le lieutenant Bob Hovey, 26 ans, espère commander un sous-marin un jour. Pour l'instant, cet ingénieur diplômé du Collège militaire de Kingston tente d'obtenir ses "dauphins", ce que sont au sous-marins les "aigles" des pilotes militaires.

A titre de sous-officier, Hovey a séjourné quelques fois sur les immenses sous-marins nucléaires américains de la classe Los Angeles. De retour sur l'Onondaga, ce n'est pas les équipements de navigation sophistiqués ni les armements complexes des Américains que Hovey regrette.

"Ce qui m'a le plus surpris, c'est la machine à fabriquer la crème glacée qu'ils ont à bord. Ça c'est du luxe."



Le va-et-vient paisible des canards

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les canards, eux, sont à l'aise dans l'eau et sous l'eau (pas aussi longtemps qu'un sous-marin cependant!!!). Et s'ils font "escalade", c'est pour repartir aussitôt vers un autre coin de leur étang ou cours d'eau. Par une belle journée, il est agréable d'observer le va-et-vient paisible de ces animaux.

Un quartier de New York embauche des 'Anges gardiens' pour patrouiller à la poursuite des trafiquants de drogue

NEW YORK (AP) — Sur Restaurant Row, on croise de nombreux touristes mais aussi des 'Anges gardiens', des gardes embauchés par les restaurateurs pour patrouiller le quartier à la poursuite des trafiquants de drogue.

Situé à proximité du quartier chaud de Hell's Kitchen, Restaurant Row est un pâté de maisons sur la 46ème Rue, près de Broadway, abritant une vingtaine de restaurants.

Désaffection de la clientèle

Depuis quelque temps, la drogue a fait son apparition dans le quartier, causant une désaffection des clients et une chute de 20 pour cent du chiffre d'affaires pour certains commerçants. Comme la police s'est montrée impuissante face aux trafiquants, une quinzaine de restaurateurs ont décidé de recruter une police parallèle, les 'Anges gardiens'. En échange de leurs services, les Anges gardiens sont nourris et logés gracieusement.

Certains craignent que la présence des Anges gardiens dans le quartier leur fasse une mauvaise publicité. "Nous avons prévenu tout le monde que la 46ème Ouest était une rue en lutte", explique Frank Medlin, directeur de la Carolina, qui rend hommage au "travail magnifique" des Anges gardiens. Il tire aussi les conséquences de leur présence: "Nous pourrions avoir un pâté de mai-

sons plus sûr, avec personne à l'intérieur", remarque-t-il.

Les Anges ont pris en main le quartier depuis le 7 juin et, à la fin de ce mois, deux d'entre eux ont été attaqués. Un Ange de 16 ans a dû être hospitalisé.

Risques

En dépit des risques et des débats sur l'utilité de la présence dans les rues des Anges gardiens, ceux-ci sont décidés à continuer. "Ce n'est pas une surveillance d'un pâté de maisons ni une surveillance criminelle, c'est une intervention physique", explique Curtis Sliwa, leur chef. "C'est de l'action positive." Lorsqu'ils ont repéré un trafiquant, les Anges le plaquent contre un mur en attendant l'arrivée de la police. Parfois, ceux qui sont arrêtés en possession d'un peu de cocaïne sont sermonnés et laissés en liberté.

Les Anges "ne font pas de mal aux gens qui s'occupent de leurs propres affaires", explique un des habitants du quartier. "Ils font du bon travail, ils se déplacent en groupes et ils réagissent très vite." Résultat, "on ne se sent plus en danger", conclut-il.

Grogne chez la police

L'initiative des commerçants de Restaurant Row provoque la grogne de la police qui accuse les Anges gardiens d'outrepasser leurs droits. "Même la police n'a pas le droit d'intimer à quelqu'un l'ordre de sortir du pâté de maisons", explique Thomas

Walsh, chef adjoint de la police.

Récemment, Curtis Sliwa a été convoqué par la police qui lui a expliqué que ses hommes n'avaient le droit d'arrêter un citoyen que s'ils avaient été témoins d'un meurtre.

Deux jours plus tard, pourtant, les Anges ont pris un vendeur de drogue en flagrant délit. Ils l'ont arrêté et l'ont remis entre les mains de la police. Le trafiquant a été inculpé de détention illégale d'une substance prohibée.

TOUS LES JOURS

SUPER FESTIVAL DE LA CREVETTE



12 CREVETTES

SAUTÉES À L'AIL
OU À LA GRECQUE

\$6.95

Frais et qualité garanties

SPECIAL ENFANT
(12 ans et moins)

ASSIETTE DE FRUITS DE MER

Passe-Portout
4 crevettes, 3 langoustines,
2 calames de grasseilles

5.95

6 CREVETTES À LA GRECQUE

4.95

LE MIDI

Lundi au vendredi

BUFFET À VOLONTÉ

4 choix + bar
salade, soupe

dessert,
thé
ou café.

4.95

39701

"La nourriture serait la pharmacie la plus vaste et la plus complète"

TORONTO (PC) — Le supermarché serait-il en voie de devenir la pharmacie de l'avenir? C'est ce qu'affirme Mme Jean Carper, auteure d'ouvrages sur la santé et la nutrition.

Des scientifiques de partout à travers le monde découvrent régulièrement des vertus thérapeutiques et des propriétés médicinales surprenantes aux aliments les plus divers, soulignent récemment Mme Carper en entrevue. "Ce qui passait jusqu'à présent pour charlatanisme, hérésie médicale ou pur folklore fait aujourd'hui l'objet d'études sérieuses menées en regard de la théorie selon laquelle la nourriture serait en fait la pharmacie la plus vaste et la plus complète offerte aux humains", a-t-elle déclaré.

Mme Carper, qui a déjà travaillé comme critique à la consommation pour le Washington Post et comme correspondante médicale au réseau américain Cable News Network, avait décidé d'examiner la position de la science moderne sur le sujet de l'alimentation et la maladie.

A partir de l'examen de 5,000 rapports de recherche scientifiques et de consultations auprès de médecins et de chercheurs, Mme Carper a pu découvrir que plusieurs aliments très courants contiennent des éléments actifs combattant la maladie.

Selon elle, plusieurs aliments possèdent les mêmes propriétés que des médicaments produits en laboratoire — sans leurs effets secondaires.

L'Université du 3e âge à Sherbrooke

Le nombre d'inscriptions continue de croître

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — L'Université du 3e âge de l'Université de Sherbrooke a continué à croître au cours de l'année 1987-1988, alors que 412 étudiants se sont inscrits pour un total de 975 activités.

C'est ce qu'a révélé le directeur de l'Université du 3e âge, M. Benoît Letendre, en signalant que, des 412 étudiants, 171 étaient des nouveaux.

L'Université du 3e âge regroupe des adultes de 50 ans et plus désireux d'accroître le champ de leur connaissance. Le groupe d'âge le plus nombreux est celui des 60 à 64 ans, avec 113 étudiants, alors que le deuxième groupe le plus nombreux est celui des 65 à 69 ans, avec 99 étudiants. Le troisième groupe le plus nombreux, avec 65 personnes, est celui des 55 à 59 ans et le quatrième, avec 37 personnes, est celui des 70 à 74 ans.

Moins nombreux sont les gens de 50 à 54 ans et les gens de 75 ans et plus, mais il y en a mentionné M. Benoît Letendre. L'an dernier, il y avait même trois étudiants de plus de 80 ans et, selon les années, ce groupe peut être plus nombreux.

Les intéressés viennent non seulement de Sherbrooke, mais de toute la région estrienne; par exemple, de Bromptonville, Coaticook, Cookshire, East Angus, Magog, Richmond, Valcourt, Victoriaville, Windsor et d'ailleurs encore.

Activités

Parmi les activités auxquelles les personnes de l'Université du 3e âge s'inscrivent le plus fréquemment, on trouve les langues, la philosophie, l'histoire, l'activité physique, gymnastique et natation, la re-

ligion. Parmi les nouvelles activités offertes en 1987-1988 qui ont connu du succès auprès des étudiants, indique M. Letendre, on trouvait randonnées livresques et réflexologie, ce dernier cours traitant de techniques d'autoguérisson.

A son origine, l'Université du 3e âge regroupait 59 personnes et, sauf en 1978-1979, elle a toujours attiré de plus en plus de gens. Le nombre record de participation lors de la dernière année, 412 personnes inscrites en moyenne à deux activités chacune, pourrait être dépassé à compter de septembre, croit M. Letendre, car les étudiants, regroupés en Association, essaieront de faire la promotion de leur Université auprès de leurs pairs.

Sondage

Les étudiants, dans un sondage, ont fait connaître de nouveaux besoins: ils veulent, par exemple, disposer d'une programmation à l'avance afin de pouvoir faire leur choix de cours éventuels; ils souhaitent aussi qu'une session additionnelle leur soit offerte en mai et juin et il souhaitent que l'éventail des activités soit encore enrichi.

Selon M. Benoît Letendre, les responsables de l'Université du 3e âge s'occupent de préparer des réponses à ces besoins.

L'Université du 3e âge doit son essor des 12 premières années surtout à son énergique directeur de l'époque, M. Roger Bernier, maintenant décédé, ainsi qu'à un certain nombre d'étudiants et étudiantes du 3e âge qui l'ont fermement appuyé par le biais de l'Association générale des étudiants de l'Université du 3e âge de Sherbrooke.

Plus de 500 personnes attendues à des retrouvailles à Richmond

RICHMOND (GM) — Plus de 500 personnes sont attendues aux retrouvailles qui marqueront le 20e anniversaire de l'école secondaire régionale anglaise de Richmond, les 29, 30 et 31 juillet.

Un comité est à l'oeuvre depuis septembre dernier pour retracer les étudiants, les professeurs et les membres du personnel de l'école au cours des cinq premières années, soit de 1968 à 1973. Présidé par Debbie Knowles, il regroupe une quinzaine de membres dont Mona Lancaster McGee, secrétaire, et Daniel Saurette, trésorier.

Les festivités débuteront le 29 juillet par l'inscription des invi-

tés à partir de 19 h, à l'école. Le lendemain, les participants pourront prendre part à des activités sportives. D'autres activités sont prévues, notamment une exposition de photos d'époque, des visites et la projection de vidéos. Un cocktail, suivi d'un souper au gymnase, sera servi en fin d'après-midi. En soirée, il y aura une danse au son de la musique des années 1960 et 1970, entrecoupée de cérémonies, dont une conférence de M. Darcy Ryan, ancien directeur de l'école et actuellement régisseur à l'Université Bishop's. La journée de dimanche sera laissée à la liberté des participants qui viendront de partout au Canada et des États-Unis.

Sunbeam

LE MEILLEUR GOÛT À MEILLEUR PRIX

Le seul dépositaire en Estrie 

SUPER SPECIAL

Gris ou noir

40 000 BTU

3 tablettes de bois

- 2 brûleurs de qualité en acier inoxydable
- Grande surface de cuisson de 504 po. carrés
- Grilles de porcelaine, 2 positions de cuisson
- Indicateur de température

279.95 complet



GARANTIE

2 ANS COMPLET

3 ANS BRULEUR

5 ANS BOITIER

8 BONNES RAISONS DE CHOISIR

CENTRE DE SERVICE MS

- 8 années d'expérience
- Seul dépositaire autorisé Sunbeam en région
- Garantie prolongée
- Service sur place
- Certificat Régie du gaz
- Pièces disponibles, toutes marques
- Plus vaste choix et accessoires en Estrie
- Livraison et assemblage

Choix de plus de 15 modèles à partir de **159.95**

INCLUS:

- Récepteur 30 h
- Récepteur de base à broches
- Récepteur et 4 câbles
- Jeu d'outils pour la réparation en acier inoxydable
- 3 brochures (manuel en français, manuel d'entretien, livre de recettes)
- Notice technique de montage détaillée

PHILIPS VERTE ET SERVICE BEAM

APPAREILS ÉLECTRIQUES

C'est tellement plus facile!

centre de service MS

843, rue King ouest, Sherbrooke, 568-7408 564-8644

DE TOUT...ET DE TOUS

Nos maires

Michel Dufresne: le goût de l'histoire et une passion pour la politique

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — Michel Dufresne raconte en riant qu'il a été le plus jeune maire pendant un jour. Il avait 28 ans lors de son élection en 1986, à la mairie de Waterville. Le lendemain, André Bachand était élu maire d'Asbestos à l'âge de 25 ans.



Michel Dufresne

"Mon épouse Joanne est cependant demeurée la plus jeune mairesse, du fait que M. Bachand n'est pas marié", ajoute-t-il pour compléter cette note historique. Mme Dufresne avait alors 27 ans; elle en a aujourd'hui 29.

C'est à l'Université de Sherbrooke, en histoire, que Michel et Joanne se sont rencontrés. "J'avais décidé de venir faire mon cours d'histoire ici", explique ce Montréalais à la recherche d'un décor enchanteur. Un Montréalais cherche habituellement ce décor dans les Laurentides; M. Dufresne avait l'intuition de pouvoir le trouver en Estrie.

"Puis, mon épouse et moi avons cherché à nous établir dans la région; nous rêvions d'une maison au bord de l'eau dans un secteur paisible et c'est ainsi que nous avons découvert la propriété où nous habitons maintenant à Waterville. Nous y sommes depuis 1980."

Ebéniste, désireux de devenir professeur d'histoire, Michel Dufresne est devenu représentant en alimentation depuis cinq ans. "Je n'ai finalement pas terminé mon cours d'histo-

re", avoue-t-il, en lançant: "Quand on est jeune, on a le droit de changer d'idée."

Une passion

Ce qui n'a pas changé toutefois, c'est son intérêt pour la politique. "C'est une passion, dit-il. Tant et si bien qu'un jour, j'ai décidé de passer aux gestes."

C'est arrivé un peu accidentellement, cependant, raconte M. Dufresne. "J'étais attaché politique du conseiller Gerald Boudreau, à Waterville, et je travaillais pour lui, quand des gens sont venus me voir pour me demander de me présenter à la mairie. Si ce n'avait été que deux ou trois personnes, je ne sais pas ce que j'aurais fait, mais il y en avait un bon nombre qui me suggéraient de le faire, ce qui m'a décidé."

"Si j'ai obtenu la confiance des gens, c'est sans doute un peu parce que je travaillais pour le conseiller Boudreau, qui était très connu et qui avait bonne réputation auprès des gens de Waterville. Comme lui-même ne convoitait pas le poste de la mairie, je n'ai plus hésité."

Assez curieusement, un ami de M. Dufresne, le dentiste Robert Salois, lui disait parfois qu'il allait être maire un jour. "Pourtant, dit M. Dufresne, je n'aurais jamais exprimé mes vues à ce sujet."

Son intérêt pour la politique, le maire Dufresne dit qu'il est ancré dans son désir d'apprendre. C'est aussi la raison pour laquelle, il s'est présenté à la mairie. "J'ai appris beaucoup depuis. Entre autres, que les responsabilités d'un maire sont nombreuses. Je savais qu'il s'agissait de beaucoup de travail, mais la fonction est plaisante."

Père et maire

M. Dufresne, qui dit travailler au moins 70 heures par semaine, dont 30 pour la mairie, avoue qu'il n'a plus beaucoup de temps pour pratiquer ses sports favoris: le baseball, le racket-ball, le hockey. Il lui arrive toutefois de jouer au golf à 6 heures le matin.

"Quand j'arrive à me décaler, dit-il, j'essaie surtout de demeurer avec ma famille, mon épouse Joanne, ma fille Magalie, mon garçon Benjamin. Nous nous voyons si peu souvent, que ce serait inacceptable de chercher des activités hors de ma famille. Si je ne veux pas que mes enfants m'appellent 'mon oncle', je dois leur consacrer le temps qui me reste!"

M. Dufresne dit qu'il n'a pas l'intention de "faire une carrière" comme maire. "A moyen terme, je laisserai ma place à quelqu'un d'autre", dit-il, sans cacher toutefois que son goût de la politique le fait rêver parfois à la scène fédérale...

A la recherche des objets perdus

par Juliette CAMPEAU

Voici les plus récents événements qui se sont produits dans le quartier Est, au sujet d'Alzéard le dragon et du terrible samouraï qui le poursuit.

Tout d'abord, en début de semaine dernière, les jeunes des groupes Coeur-Immaculé et Pie X ont réussi à découvrir la liste des objets que tente d'amasser le samouraï pour devenir le Maître suprême du mal.

Je te transmets à toi, des rendez-vous jeunestival du quartier Est, cette liste d'objets que nous devons trouver avant le samouraï:

- bague d'ivoire sacrée
- farine de canon
- coffret du secret du mal
- poupée de l'empereur Tsu
- elixir de lotus
- encensoir des jardins suspendus
- phoenix de Deli
- uka fumant
- boîte du maléfice
- soutille du Tibet
- cercle bleu du mal
- cheveux de la princesse Liu-ru
- queue d'un dragon.

Comme tu peux voir, nous savons maintenant pourquoi le samouraï poursuit Alzéard. C'est pour lui couper la queue. D'ailleurs, mercredi passé, on aurait vu Alzéard se sauver de justesse en auto blanche, poursuivi par le samouraï.

Alors, continue de m'aider. Je te donne plus de nouvelles la semaine prochaine.

La Tribune salue

Madeleine Allaire, secrétaire-trésorière du club d'âge d'or La Ru-che.



La vie dans les Cantons



Concours de dessins

Dans le cadre du concours maisons fleuries de Rock Forest, le club Optimiste avait lancé un concours de dessins dans les écoles primaires. Les auteurs des 26 meilleurs dessins ont été lésés et les 7 meilleurs se sont mérités 25 \$. Les gagnants, Ecole Beaujeu: Caroline Goulet, Katia Arbour, Fabrice-Ian Simard, Philippe Langlois, Cynthia Baillargeon, Valerie Lessard et Steffany Martel. La Maisonnée: Marie-Lyse Martin, Anne-Marie Dion, Caroline Payeur, Mélanie Fournier, Hélène Payeur, Julie Theroux et Etienne Blais. Ecole Boijoli: José Dubuc, Chantal Moreau, Marvise Paquette, Marie-Eve Audet, Mélanie Bernard, Julie Houle et Stéphanie Rainone. Notre-Dane-de-Liesse: Claudia Champoux, Emilie Breton, Catherine Grondin, Francis Gauthier, Isabelle Poulin.



Nouvel exécutif

L'Association Québec-France vient de se donner un nouvel exécutif. Dans l'ordre habituel, Florient Cayer, Béatrice Labbé, Thérèse Simon, Jean-Jacques Bégin, Alice Theroux, Jean-Roch Perron, Christine Boisvert et Michel Mathieu.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Estrie-Beauce, Laurentides: nuageux avec quelques averses ou orages en matinée. Des éclaircies en après-midi. Min.: près de 16. Max.: 24 à 26. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: ciel variable.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec quelques averses ou orages en matinée. Des éclaircies en après-midi. Min.: près de 16. Max.: 24 à 26. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: ciel variable.

Québec: nuageux avec quelques averses. Min.: près de 12. Max.: près de 24. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: ciel variable.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec quelques averses ou orages en matinée. Des éclaircies en après-midi. Min.: près de 14. Max.: près de 26. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: ciel variable.

Dans le monde

	Max	Min				
Amsterdam	16	13	Denpasar	-	Nassau	33 25
Athènes	16	13	Dublin	19	New Delhi	35 27
Bahrein	38	29	Francfort	19	Nicosie	39 25
Bangkok	33	25	Genève	24	Oslo	19 13
Barbade	30	25	La Havane	31	Paris	22 14
Beijing	30	22	Helsinki	28	Perth	14 08
Belgrade	28	16	Hong Kong	33	Rio de Janeiro	23 13
Berlin	25	12	Islamabad	34	Rome	31 15
Bogota	18	08	Istanbul	31	San Juan	32 25
Bruxelles	19	09	Jakarta	33	Santiago	16 9
Budapest	25	16	Jérusalem	30	Sao Paulo	-
Buenos Aires	20	12	Johannesburg	22	Séoul	28 22
Le Caire	35	23	Kuala Lumpur	33	Singapore	33 27
Caracas	26	17	Lima	17	Stockholm	21 17
Chicago	31	19	Lisbonne	26	Sydney	18 11
Copenhague	21	14	Londres	22	Taipei	36 28
Curitiba	-	-	Madrid	31	Tel Aviv	31 22
			Manille	28	Tokyo	26 21
			Mexico	26	Vienne	22 16
			Montevideo	27	Varsovie	23 13

Notes d'histoire

Né à Montréal en 1822, il n'avait que 13 ans quand il a commencé à travailler comme commis dans un magasin général de Sherbrooke. Homme d'affaires entreprenant, il sera propriétaire de son propre magasin général à 21 ans. Lorsque Sherbrooke a reçu sa charte de ville, en 1852, il a été élu conseiller municipal et, trois ans plus tard, il deviendra le troisième maire. Il a conservé ce poste jusqu'en 1858. Il a été un des artisans de la création de la banque Eastern Townships. Il est décédé en 1893. Réponse à la question de lundi: André Bachand

Ephémérides

C'est le mardi 19 juillet 1988, 201ème jour de l'année. Fête à souhaiter: Arsène (ermite en Égypte, mort en 450). Anniversaires historiques: 1987 — Le Canada remporte l'épreuve de nage synchronisée en duo lors des Jeux pan pacifiques à Tokyo, grâce à Carolyn Waldo et Michelle Cameron, après avoir dominé les épreuves individuelle et par équipe. 1985 — Rupture de la digue d'un lac artificiel à Tesero, au pied des Dolomites, en Italie: plus de 300 morts. 1981 — Richard Rodriguez établit un record en passant 218 heures dans le supermanège de La Ronde, à Montréal. 1980 — Ouverture, à Moscou, des Jeux Olympiques d'été en l'absence de 36 pays, qui entendent protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan. 1974 — Le général Franco délègue ses pouvoirs au prince Juan Carlos. Ils sont nés un 19 juillet: Le peintre français Edgar Degas (1834-1917)

PENSÉE DU JOUR:

Les femmes sont tellement amoureuses de leurs petits drames. (Claire Martin)

Quand te détends-tu le plus à la télévision?



Quand je la ferme

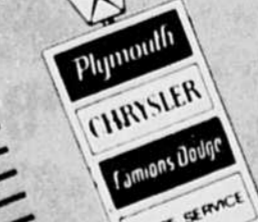


IRRÉSISTIBLE VENTE DE JUILLET

PRIX SURPRISE AUTOMATIQUE DÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT

chez

WEEDON AUTO



1er VERSEMENT À L'AUTOMNE

VENEZ RENCONTRER NOS VENDEURS.

WEEDON AUTO

A CE QU'IL VOUS FAUT!

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 8h00 à 21h00 Samedi: 9h00 à 15h00

326, 2e Avenue, Weedon (819) 877-2833

